

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 16 (1919)  
**Heft:** 8

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailly (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
Dr ROTSCHE, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 5.10**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 6.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A.,  
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.**

---

SEIZIÈME ANNÉE

Nº 8.

Août 1919

---

**SOMMAIRE.** — Convocations. — Conseils aux débutants pour août, par SCHUMACHER. — Concours de ruchers en 1918 (suite et fin). — Recensement fédéral du 19 juin 1918. — Abeilles pondeuses, par R. HEYRAUD — Amélioration de ruches, par A. DROMPT et Jos. GREPPIN. — Toujours la loque, par H. BERGER. — Le tilleul est-il mellifère ?, par A. PORCHET, Jules COMTAT et CAVIN. — Correspondance, par Roland MACQUINGHEN. — Nouvelles de France, par Adrien TIMBART. — Nouvelles des sections. — Dons reçus.

---

## CONVOCATIONS

*Erguel-Prévôté.*

Assemblée générale à Tramelan (gare), samedi 9 août, dès 1 h. du soir. Tractanda : 1. Affaires loque, rapporteur M. Meyrat, Orvin ; 2. Réception de nouveaux membres ; 3. Imprévu.

Immédiatement après l'assemblée : visite de ruchers.

Les personnes demandant le contrôle de leur miel sont invitées à se faire inscrire, jusqu'au 10 août, chez le président. *Le Comité.*

\* \* \*

*Assemblée générale de la Fédération des sociétés vaudoises d'apiculture  
à Mézières (Vaud), le 31 août.*

Programme : Arrivée des participants entre 10 et 11 h. — 12 h., Banquet (prix 4 fr. 50 sans vin). — 2 h., Séance de l'assemblée générale.

Ordre du jour : 1. *Conférence* de M. Borgeaud, inspecteur cantonal de la loque, sur l'Elevage des reines : « Parmi les moyens préconisés pour élever des reines, quel est celui de les hiverner en grand nombre d'une façon rationnelle. » — 2. Exposition du matériel destiné à l'élevage des reines et ruches ordinaires. — 3. Propositions individuelles. — 4. Eventuellement visite de ruchers.

Les participants au banquet de l'assemblée générale sont priés de s'inscrire auprès de M. Ami Porchet, président, à Ropraz, avant le lundi 25 août.

*Le Comité.*

\* \* \*

*Fédération des apiculteurs jurassiens.*

Dans le numéro de juin, nous invitons les membres de la Fédération des apiculteurs jurassiens à s'acquitter de leur dû envers la Caisse d'assurance contre la loque. Malheureusement, cet appel au devoir n'a guère été entendu ; un grand nombre de membres ne donnent aucun signe de vie ; nous les informons que des remboursements leur seront envoyés incessamment. Outre leur cotisation (10 centimes par ruche) ils auront à payer les frais résultant du travail supplémentaire du caissier et les ports. Les membres qui désirent s'éviter ces frais peuvent encore envoyer leur cotisation par chèque postal (Compte N° IV<sup>a</sup> 427)..

Au milieu de juin, des circulaires ont été envoyées à tous les surveillants de la loque, les invitant à faire les visites réglementaires chez les membres non assurés. Nous avons constaté avec plaisir que plusieurs ont fait leur devoir et nous les en remercions cordialement ; d'autres, par contre, n'ont pas répondu à notre attente. Y a-t-il négligence de leur part ou ont-ils été empêchés jusqu'ici par d'autres motifs ? Nous les prions encore une fois de se hâter dans leur travail. Plus de 150 membres de la Jurassienne ne sont pas assurés et ne paient aucune cotisation à la caisse d'assurance contre la loque ; cette situation ne peut se prolonger sans faire perdre à la caisse un appoint considérable. C'est pourquoi nous espérons que tous : « surveillants et surveillés » feront un effort pour alimenter notre fonds qui a été rudement mis à contribution ces derniers temps. Sur l'ordre de M. Chausse, inspecteur de la loque, le caissier a dû payer des indemnités s'élevant à la somme de 700 fr. à des assurés du Val de Saint-Imier et de Moutier. Ce seul fait prouve le but utilitaire de la Caisse d'assurance contre la loque et doit nous encourager à accomplir tout notre devoir envers elle.

*E. Meyrat,*

*préposé à la Caisse d'assurance contre la loque, Orvin.*

*(Compte de chèque IV<sup>a</sup> 427.)*

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AOUT

La récolte a été en général faible, et dans beaucoup de contrées très faible même. Des renseignements qui nous sont parvenus, nous pouvons conclure que la moyenne ne dépasse pas 6 kilos par ruche. Des colonies isolées ont récolté plus de 20 kilos dans des régions favorisées, mais dans les ruchers moyens et surtout dans les grands, le nombre des hausses presque vides est très élevé. Aussi gardez votre miel, si on ne vous le demande pas ; ne donnez pas votre récolte à vil prix ; on vous dira que les stocks de réserve sont encore très grands, que les fruits feront une redoutable concurrence au miel, que les miels étrangers vont arriver en masse, etc., etc. Laissez dire... les années grasses sont rares, le miel se garde très bien, le miel de notre Suisse romande n'a pas à craindre les miels étrangers aux-quels on ne revient pas, même s'il y a différence de prix... et ces miels, si ce sont des miels, ont vu leur prix augmenter aussi, car partout et non seulement en Europe, le coût de la vie s'est élevé dans d'énormes proportions et il n'est pas près de baisser.

Le mois de juillet, jusqu'à aujourd'hui 16 juillet, s'est montré peu aimable ; il fait froid, ces temps derniers la neige est descendue très bas, faisant perdre tout espoir de récolte supplémentaire — pour autant qu'on peut le savoir ! Aussi le mois d'août va être une période critique ; la récolte ayant cessé, la ponte se ralentit, nous avons même trouvé des colonies n'ayant plus d'œufs, ni de larves ; du couvain opéculé seulement. Or, cette année, en général, les populations n'ont pas été très fortes ; elles diminuent donc, tandis que les causes de troubles et de pertes augmentent : araignées, fourmis, pillage, etc. ; il y a heureusement peu de guêpes et de frelons jusqu'ici ; eux aussi ont souffert comme nos colonies des nuits froides, du sec et des journées âpres et rigoureuses qui ont succédé à la sécheresse.

Soignez les souches qui ont essaimé, puis les essaims naturels ou artificiels ; ce n'est qu'en les suivant en les stimulant avec régularité et persévérance que vous en formerez des colonies puissantes et aptes à passer l'hiver. Observez vos colonies par un jour froid, en soulevant très délicatement les toiles ou les planchettes qui recouvrent les cadres et vous serez surpris de voir combien le groupe est petit, tandis que vous aviez cru à une colonie forte ou très forte ; les ruches qui ont un regard vitré à l'arrière sont particulièrement agréables et instructives à cet égard. Donc, stimulez ; vous ne risquez plus de voir le couvain s'étendre dans des proportions anormales ou téméraires. Les petites récoltes, faites par les jour-

nées chaudes sur le petit trèfle blanc ou d'autres plantes mellifères de cette époque vous aideront à maintenir la ponte et à favoriser la constitution d'une famille forte, active et jeune, capable de passer l'hiver et d'être encore populeuse au printemps.

C'est pendant ce mois d'août, dès le 15 environ, que les provisions d'hiver seront le plus avantageusement données, donc dès que le sucre soucerit sera en votre possession, utilisez-le, mais en prenant toutes vos précautions pour éviter le pillage. Avant de nourrir, rétrécissez d'un ou deux cadres le nid à couvain ; soignez ces cadres comme ceux des hausses, en les passant plusieurs fois à la vapeur de soufre. Et n'attendez pas pour suivre ces conseils, que les premières neiges de l'hiver viennent vous dire qu'il est trop tard.

*P. S.* — Nous prions nos correspondants de prendre patience ; par ordre médical, nous sommes obligés de nous absenter jusqu'au milieu d'août, — en cessant tout travail.

Daillens, le 16 juillet.

*Schumacher.*

### CONCOURS DE RUCHERS EN 1918

*(Suite et fin.)*

A 1 heure du soir, le train nous déposait à Martigny-Croix, où nous devions visiter l'installation de M. François Dorsaz. Les 22 colonies de ce rucher, logées en D.-T., sont accompagnées de trois ruchettes et deux nuclei ; le tout placé dans une vigne est vaguement abrité par une treille. M. Dorsaz est un bon apiculteur ; il a des réflexions très judicieuses et il opère calmement ; mais comme il a d'autres occupations, le temps lui fait défaut pour mener à bien toutes ses colonies. Plusieurs renferment du couvain refroidi et le manque de place se fait sentir dans d'autres. Les reines, renouvelées tous les deux ou trois ans, sont jeunes et pondent normalement. Le matériel n'est pas tout à fait complet, la cire en pains et en feuilles abondante, le miel, toujours foncé, a fort bon goût. Peu de notes, pas de comptabilité..

Nous donnons à M. Dorsaz :

Populations	10	Habitations	8	Miel	9
Bâtisses	6	Propreté	7	Cire	8
Reines, couvain	8	Matériel	6	Notes, comptabilité	7
Provisions	10	Manière d'opérer	8	Ensemble	8

Total : 95 points.

(Diplôme de 1<sup>re</sup> catégorie, médaille de bronze.)

Un véhicule nous transporte à Charrat, chez M. Albert Sauthier dont l'apier compte 14 ruches D.-T. Aidé de sa femme, cet apiculteur, déjà âgé, conduit fort bien ses abeilles ; il les manie avec calme et répond à nos questions en praticien consommé. Les ruches regorgent d'insectes et de miel ; toutes ont des hausses, quelques-unes en ont deux et une en a trois, toutes bien pleines, attendant le moment d'être extraites. Le miel est un peu clair, aromatique. Malgré le vent qui souffle constamment dans la contrée, les abeilles sont affairées et d'humeur accommodante. Des notes dans des carnets et des annotations sous les chapiteaux, pas de comptabilité. La plupart des rayons auraient besoin d'être renouvelés. Pas de cire fondu. Outilage complet.

Le jury accorde :

Populations	10	Habitations	7	Miel	9
Bâtisses	6	Propreté	8	Cire	8
Reines, couvain	8	Matériel	7	Notes, comptabilité	6
Provisions	10	Manière d'opérer	9	Ensemble	7

Total : 95 points.

(Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille de bronze.)

Les cinquième et sixième journées sont pour le district de Conthey. A 9 heures, après avoir usé des *courtes* (raccourcis) nous arrivons à Premploz où nous attend M. Berthousoz. Son rucher, formé de 65 colonie en D.-T. est enclos dans un jardin et abrité par des arbres fruitiers ; il est fort bien exposé, aussi les abeilles lui donnent-elles satisfaction. Avec des colonies aussi bien disposées on apprend à les manier sans à coup, aussi M. Berthousoz y va-t-il sûrement quoique un peu brusquement, ce qui nous vaut quelques salutaires coups d'aiguillon. Les ruches sont populeuses, propres, avec de beaux rayons dont beaucoup sont nouveaux. Parmi les anciens, plusieurs sont tellement propolisés que l'on en est à se demander depuis combien de temps ils n'ont pas été sortis. Les reines entrevues sont prolifiques. Il y a beaucoup d'annotations, mais pas de comptabilité. Le matériel est complet. Le miel est clair, parfumé, la cire belle.

Il lui est accordé :

Populations	10	Habitations	8	Miel	9
Bâtisses	8	Propreté	8	Cire	10
Reines, couvain	10	Matériel	8	Notes, comptabilité	7
Provisions	10	Manière d'opérer	9	Ensemble	8

Total : 105 points.

(Diplôme de I<sup>re</sup> catégorie, médaille d'argent et 10 fr. en espèces.)

M. Papilloud à Avent possède 19 colonies en D.-T., placées dans un verger à proximité de la maison. Il s'occupe avec sollicitude de ses abeilles et il est souvent secondé dans ses travaux par son gendre, M. Berthousoz. Ces ruches sont bien tenues, populeuses, propres, mais n'ont que relativement peu de nourriture, car la récolte ne fait, paraît-il, que de commencer. Plusieurs se préparent à essaimer et une jeune reine nous fait même la gracieuseté de sortir de son alvéole sous nos yeux. Le miel que nous goûtons est délicieux, épais et foncé. Cet apiculteur ne tient pas plus de comptabilité qu'il a de notes et son matériel se réduit au strict nécessaire. En somme, c'est un philosophe prenant avec autant de désinvolture les années maigres qu'il accueille avec plaisir les années grasses.

Nous lui donnons :

Populations	9	Habitations	7	Miel	9
Bâtisses	6	Propreté	7	Cire	6
Reines, couvain	7	Matériel	6	Notes, comptabilité	5
Provisions	10	Manière d'opérer	7	Ensemble	6

Total : 86 points.

(Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, mention honorable.)

D'Avent, à 900 mètres, il faut maintenant descendre à Ardon, au fond de la vallée ; il fait chaud, le chemin est pierreux et les *courtes* raides et fréquentes ; mais il faut prendre son mal en patience et une fois les six kilomètres séparant ces deux localités franchis, nous avons le plaisir de fouler une route plate, ce qui est plutôt rare dans le pays.

Le rucher de M. Henri Gillard, situé à la lisière ouest du village, dans un jardin abrité, comprend 16 ruches D.-T. La principale récolte est fournie par le trèfle blanc et dure encore. Les ruches sont populeuses, mais ont des abeilles malades, atteintes d'une sorte de paralysie ne leur permettant pas de voler. L'analyse n'a amené la découverte d'aucun microbe nocif. Une des ruches examinées, gravement malade au printemps du mal de mai, a de la peine à se remettre. Dans une autre, un essaim a entièrement construit et rempli les dix feuilles gaufrées qui lui ont successivement été données. L'apiculteur est entendu, soigneux ; il fabrique lui-même ses ruches et son matériel ; il ne lui manque qu'un maturateur ; la cire fondu est belle, le miel clair et bon. Les annotations sont nombreuses et remontent à bien des années en arrière, pas de comptabilité.

Il lui est donné :

Populations	9	Habitations	9	Miel	9
Bâtisses	9	Propreté	9	Cire	8
Reines, couvain	8	Matériel	7	Notes, comptabilité	7
Provisions	10	Manière d'opérer	9	Ensemble	9

Total : 102 points.

(Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille d'argent et 10 fr. en espèces.)

Le dernier rucher que nous avons à visiter, puisque M. Maytain nous déclare se retirer du concours après nous être rendus chez lui, est celui de M. Jules Copt, à Saillon. Ce rucher est fort bien conduit et l'apiculteur travaille bien ; il aime ses abeilles et il sait que la vie de chacune d'elles est précieuse. Les ruches ont un aspect de propreté qui fait plaisir, bien que comptant déjà plusieurs années de service. Les abeilles garnissent leurs habitations et les hausses qui, vidées une première fois, sont en partie de nouveau prêtes à extraire. Là aussi, nous constatons des abeilles malades. Cette installation est une des plus belles que nous ayons rencontrées. Un carnet reçoit des annotations depuis plusieurs années et une comptabilité bien tenue nous prouve que l'apport des butineuses est rémunérateur, même dans les années dites de disette. Beau miel clair et parfumé, cire bien épurée. Matériel complet et bien entretenu.

Le jury donne :

Populations	10	Habitations	9	Miel	9
Bâtisses	9	Propreté	8	Cire	8
Reines, eouvain	8	Matériel	9	Notes, compt.	10
Provisions	10	Manière d'opérer	9	Ensemble	9

Total : 105 points.

(Diplôme de I<sup>re</sup> catégorie, médaille d'argent et 10 fr. en espèces.)

Ont signé : MM. Forestier et Mayor.

## RECTIFICATIONS

L'on me prie de vous signaler une omission et une erreur contenues dans le rapport de concours de ruchers publié dans les numéros de juin et juillet : 1<sup>o</sup> Dans la désignation des districts du Bas-Valais, Saint-Maurice a été omis ; 2<sup>o</sup> MM. Rappaz et Maret ont leurs ruchers et leur domicile à Evionnaz et non pas à Vernayaz.

## Tableau de récapitulation

APICULTEURS														RÉCOMPENSES		
	Nombre de ruches	Catégorie	Population		Bâtisses		Reines Couvain	Provisions	Habitations	Propriété	Matériel	Manière d'opérer	Miel	Cire	Notes et comptabilité	Ensemble
Heyraud	17	II	9	9	10	10-	9	8	7	7	9	10	104	Diplôme. Médaille argent et fr. 10.—.		
Rithner	21	I	10	10	10	10	10	10	9	9	9	8	111	" " d'or et fr. 15.—.		
Dellèze	15	II	7	7	8	10	5	6	8	8	9	8	92	" " bronze.		
Trottez frères	28	I	9	9	8	10	9	7	8	8	8	8	99	" " bronze.		
Vuadens	15	II	10	9	9	10	8	9	10	9	9	10	111	" " de la fédér, fr. 20.—.		
Défago	29	I	8	9	8	10	9	9	8	7	9	7	98	" " bronze.		
Genoud	20	II	8	7	7	10	7	6	9	7	9	8	90	" "	Mention honorable.	
Barmand	20	II	7	7	6	10	9	8	9	9	9	8	95	" "	Médaille bronze.	
Rappaz	17	II	9	8	8	10	9	9	8	8	10	9	103	" "	argent et 10 fr.	
Maret	23	I	7	6	8	10	7	6	8	8	9	9	90	" "	Mention honorable.	
Dorza, J.-M.	42	I	7	6	8	10	7	6	6	8	9	7	87	" "	" " "	
Arlettaz	20	II	9	9	9	10	7	8	7	8	9	8	98	" "	Médaille bronze.	
Dorsaz, F.	22	I	10	6	8	10	8	7	6	8	9	8	95	" "	" " "	
Sauthier	14	II	10	6	8	10	8	7	7	9	9	8	95	" "	" " "	
Berthousoz	65	I	10	8	10	10	8	8	8	9	9	10	105	" "	argent et fr. 10.—.	
Papilloud	19	II	9	6	7	10	7	7	6	7	9	6	86	" "	Mention honorable.	
Gillard	16	II	9	9	8	10	9	9	7	9	9	8	102	" "	Médaille argent et fr. 10.—.	
Copt	24	I	10	9	8	10	9	8	9	9	9	8	105	" "	" " " et fr. 10.—.	

## RECENSEMENT FÉDÉRAL DU 19 JUIN 1918

Les recensements fédéraux des ruches d'abeilles qui ont eu lieu jusqu'ici ont donné les chiffres suivants :

Années :	Possesseurs d'abeilles :		Ruches d'abeilles :		Nombre moyen de ruches par possesseur
	Nombres	Augment. ou diminut. en %	Nombres	Augment. ou diminut. en %	
1918	29,377	— 14,5	205,934	— 8,5	7,0
1911	34,351	— 18,7	225,030	— 7,2	6,6
1901	42,257	— 5,2	242,544	— 4,5	5,7
1896	44,583	+ 8,4	254,109	+ 22,5	5,7
1886	41,136	— 0,2	207,384	+ 17,1	5,0
1876	41,237		177,120		4,3

En prenant le nombre 100 comme unité et point de départ pour l'année 1876, l'effectif des ruches d'abeilles a pris, dans les recensements postérieurs, les proportions suivantes : en 1886 = 117, en 1896 = 143, en 1901 = 137, en 1911 = 127 et en 1918 = 116.

L'effectif de 1918 se répartit entre les cantons comme suit : 20,76% pour Berne, 10,44% Lucerne, 10,13% Zurich, 9,15% Argovie, 7,30% Vaud, 5,23% St-Gall, 5,22% Thurgovie, 4,46% Fribourg, 4,14% Soleure, 3,85% Tessin, 3,53% les Grisons, 2,93% le Valais, 2,60% Bâle-Campagne, 1,75% Neuchâtel, 1,56% Schwyz, 1,32% Schaffhouse, 1,22% Zoug, 1,06% Genève, 0,95% Appenzell Rh.-Ext., 0,60% Glaris, 0,57% Unterwald-le-Haut, 0,48% Unterwald-le-Bas, 0,34% Uri, 0,26% Bâle-Ville, et 0,15% Appenzell Rh.-Int.

On compte en Suisse 52 ruches d'abeilles en moyenne par 1000 habitants. 12 cantons dépassent la moyenne générale et 13 sont en-dessous. La proportion des colonies d'abeilles par 1000 habitants et par canton est la suivante : Lucerne 119, Zoug 80, Thurgovie 80, Argovie 77, Unterwald-le-Bas 69, Bâle-Campagne 66, Unterwald-le-Haut 65, Fribourg 64, Soleure 63, Berne 62, Grisons 56, Schwyz 54, Tessin 51, Schaffhouse 49, Valais 47, Vaud 45, Zurich 38, St-Gall 37, Glaris 37, Appenzell Rh.-Ext. 35, Uri 28, Neuchâtel 26, Appenzell Rh.-Int. 24, Genève 12 et Bâle-Ville 4.

Sur les 3148 communes politiques (Glaris et Thurgovie, communes locales), 152 n'ont pas de ruches d'abeilles, savoir : aux Grisons 51, Tessin 31, Valais 16, Vaud 15, Fribourg 12, Thurgovie 9, Berne 5, Uri et Soleure chacun 4, Argovie 2, Zurich, Schaffhouse et Genève chacun 1. Dans tout le cercle de Rheinwald, on a recensé une seule ruche ; dans le cercle de la Haute-Engadine, un seul possesseur avec 6 ruches. La haute vallée d'Ursern ne possède pas une seule ruche d'abeilles.

En comparant les résultats du dernier recensement avec ceux de 1911, on constate une diminution de 8,5% de l'effectif suisse des ruches d'abeilles. 14 cantons accusent un recul encore plus prononcé ; ce sont : Fribourg avec 8,7%, Appenzell Rh.-Int. avec 9,0%, Lucerne avec 9,8%, Appenzell Rh.-Ext. avec 10,8%, Zurich avec 11,0%, Berne avec 14,5%, St-Gall avec 18,4%, Zoug avec 19,5%, les Grisons avec 20,4%, Unterwald-le-Haut avec 24,4%, Schwyz avec 24,5%, Glaris avec 25,4%, Unterwald-le-Bas avec 27,4% et Uri avec 37,3%. 5 cantons ont une diminution plus faible que la moyenne générale de la Suisse, ce sont : Vaud avec 8,1%, le Valais avec 6,4%, Neuchâtel avec 1,9%, Soleure avec 1,3% et Thurgovie avec 0,2%. En revanche, 6 cantons accusent l'inverse, ce sont : Schaffhouse avec une augmentation de 1,3%, Argovie avec 2,5%, Bâle-Campagne avec 2,8%, Genève avec 21,6%, Bâle-Ville avec 34,1% et le Tessin avec 53,8%.

Trois cantons seulement ont signalé, en 1918, un nombre supérieur de possesseurs d'abeilles qu'en 1911, savoir : Genève 8,4%, Tessin 25,2% et Bâle-Ville 68,1%. La diminution pour la Suisse depuis 1911 est de 14,5% en moyenne ; 13 cantons la dépassent et 9 sont en-dessous. La plus forte diminution s'est produite dans les cantons suivants : Lucerne 15,5%, Berne 16,3%, Glaris 16,8%, Fribourg 18,5%, Appenzell Rh.-Ext. 19,3%, Schwyz 19,6%, Zurich 19,6%, St-Gall 20,4%, Uri 21,6%, Grisons 23,5%, Appenzell Rh.-Int. 25,7%, Unterwald-le-Bas 31,0% et Unterwald-le-Haut 31,5%. Les cantons suivants n'atteignent pas le recul moyen de la Suisse : Vaud 14,3%, Argovie 13,8%, Valais 12,3%, Soleure 10,8%, Neuchâtel 10,3%, Schaffhouse 10,1%, Thurgovie 9,7%, Zoug 8,1% et Bâle-Campagne 7,7%.

On compte en Suisse 3,5 possesseurs d'abeilles pour 100 ménages. 12 cantons dépassent cette moyenne, savoir : Unterwald-le-Bas (3,7), Thurgovie (3,8), Zoug (3,9), Vaud (4,0), Grisons (4,4), Valais (4,4), Argovie (4,8), Berne (5,0), Bâle-Campagne (5,2), Soleure (5,3), Lucerne (7,0), et Fribourg (7,2), et 13 n'atteignent pas cette moyenne, savoir : Unterwald-le-Haut (3,3), Appenzell Rh.-Int. (3,2), Tessin (3,1), Schwyz (3,0), Appenzell Rh.-Ext. (2,7), St-Gall (2,6), Schaffhouse (2,1), Uri (1,9), Neuchâtel (1,8), Zurich (1,6), Glaris (1,3), Genève (0,9) et Bâle-Ville (0,3).

Des 29,377 possesseurs d'abeilles de la Suisse, le 77,0% possèdent en outre du bétail, et le 23,0% n'en ont pas ; le 72,3% ont une exploitation agricole et le 27,7% n'en ont point. Des possesseurs d'abeilles avec exploitation agricole, le 74,0% n'ont que l'agriculture comme occupation lucrative, et le 25,1%, l'agriculture unie à d'autres occupations accessoires.

Les possesseurs se groupent d'après le nombre des ruches d'abeilles comme suit :

Années :	Possesseurs de 1 ou 2 ruches :		Possesseurs de 3 à 10 ruches :		Possesseurs de 11 ruches et plus :	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1918	10,678	36,3	13,261	45,2	5438	18,5
1911	13,165	38,3	15,507	45,2	5679	16,5
1901	16,674	39,4	20,067	47,5	5516	13,1
1896	17,061	38,3	21,852	49,0	5670	12,7

Lors des deux premiers recensements, les conditions de grandeur de possession n'ont pas été exposées.

La distinction de la nature de la ruche en rayons fixes et rayons mobiles a été admise dans les dénombremens des colonies d'abeilles de 1911 et 1918. En 1911, les ruches à rayons fixes représentaient encore le 15,7%, tandis qu'en 1918, elles sont tombées à 9,2%. La proportion entre les rayons fixes et rayons mobiles est la suivante :

Années :	Ruches à rayons fixes :		Ruches à rayons mobiles :	
	Nombre	%	Nombre	%
1918	18,960	9,2	186,974	90,8
1911	35,332	15,7	189,698	84,3

Les difficultés créées par la guerre pour la garde des abeilles (rationnement du sucre pour l'alimentation, etc.) ont eu pour effet naturel de faire disparaître les ruches à rayons fixes, qui étaient de moindre valeur ; et c'est pourquoi ce genre de ruches a subi un bien plus fort recul que les ruches à rayons mobiles. Les ruches en paille accusent une diminution de 46,3%, tandis que les ruches en bois seulement 1,4%. Si l'élevage des abeilles en ruches à rayons fixes semble avoir subi un recul à l'inverse des ruches à rayons mobiles, l'amélioration n'est cependant pas aussi prononcée qu'on pourrait l'admettre par la comparaison des chiffres. Quant aux ruches à rayons mobiles, 11 cantons accusent une moyenne plus favorable que la moyenne générale de la Suisse, ce sont : Unterwald-le-Haut (90,8%), Soleure (92,4%), Berne (93,0%), Thurgovie (94,4%), Lucerne (95,2%), Zurich (95,3%), Genève (95,4%), Bâle-Ville (95,7%), Zoug (95,8%), Argovie (95,9%) et Schaffhouse (96,1%). Dans 14 cantons les ruches en paille accusent une moyenne supérieure à la moyenne générale de la Suisse, ce sont : Unterwald-le-Bas (9,4%), Fribourg (9,8%), Bâle-Campagne (10,5%), St-Gall (10,9%), Schwyz (11,2%), Valais (11,4%), Neuchâtel (11,6%), Uri (12,9%), Grisons (14,2%), Vaud (16,2%), Glaris (20,8%), Appenzell Rh.-Ext. (24,9%), Tessin (35,5%) et Appenzell Rh.-Int. (49,3%).

Il arrive souvent qu'un apiculteur emploie pour l'élevage des abeilles des ruches en paille et d'autres en bois.

On a recensé

Colonies :	en 1918		en 1911	
	Nombre	%	Nombre	%
exclusivement en ruches à rayons fixes	4207	14,3	7974	23,2
en ruches mixtes	2316	7,9	4841	14,1
exclusivement en ruches à rayons mobiles	22854	77,8	21536	62,7

Ces chiffres montrent aussi que, pendant la guerre, l'élevage des abeilles a subi un recul, spécialement au préjudice des ruches à rayons fixes.

(A suivre.)

## ABEILLES PONDEUSES

Dans le questionnaire du *Bulletin* de janvier 1916, je demandais si l'on pouvait reconnaître une abeille pondeuse d'une ouvrière ; aucune réponse n'a été donnée et les ouvrages apicoles ne disent rien de précis à ce sujet. Aujourd'hui encore, les apiculteurs n'ont aucun moyen de reconnaître l'abeille pondeuse d'une ouvrière ordinaire et ils ne peuvent faire cette distinction que s'ils ont l'occasion de les prendre sur le fait. Or la chose m'est arrivée ; c'est une nouveauté qui mérite d'être citée :

Le 22 juin dernier, un de mes voisins arrivait chez moi tout essoufflé, me disant qu'un essaim venait de se poser sur une branche de cerisier dans sa propriété. Le temps d'enrôler ce futur apiculteur et de prendre le matériel nécessaire (ruchette, cadre, bâti et feuilles gaufrées) me sépara seul de la capture de l'essaim. Celui-ci secoué dans la ruchette donna aussitôt les symptômes de l'orphelinage, néanmoins il ne ressortit pas et fut mis en place le soir même. Le lendemain je constatai des œufs provenant d'ouvrières pondeuses. En visitant les rayons avec soin, je vis à plusieurs reprises des abeilles en train de déposer des œufs dans les alvéoles ; il y en avait des douzaines qui continuaient leur ponte malgré le soleil qui les éclairait en plein. L'occasion que je cherchais depuis longtemps était là, je ne la laissai pas échapper et me mis à suivre attentivement les faits et gestes de ces reines indésirables. En les examinant, je les vis arriver devant des cellules vides, les inspecter rapidement, puis y glisser l'abdomen, les ailes écartées, ce qui les faisait quelque peu ressembler à un vieillard assis dans un somptueux fauteuil. Elles restaient ainsi de 15 à 30 secondes. Je distinguais aisément les œufs nouvellement pondus et je vis en outre

les abeilles s'approcher des pondeuses et leur donner les soins dont elles entourent leur mère naturelle. Ces pondeuses n'étaient ni très jeunes, ni arrivées à l'extrême vieillesse. Dans l'intention de continuer mes observations, je refermai la ruche et la laissai en repos pendant quelques jours.

Lors de ma nouvelle visite, les vivres étaient consommés et les abeilles réduites aux apports journaliers et je vis immédiatement que le nombre des pondeuses avait considérablement diminué. Comme la première fois, j'examinai en plein soleil le cadre qui les portait et les vis pondre de nouveau, mais avec moins d'enthousiasme, me semblait-il, et sans s'écartier sensiblement de la place occupée par le couvain où on remarquait déjà de belles larves blanches. J'avais constaté lors de ma première visite les ébauches de sept cellules royales et, en les examinant de nouveau je vis qu'elles contenaient un grand nombre d'œufs, de 30 à 40 au minimum. Je dois dire que les abeilles laissèrent ces cellules sans soin, alors qu'elles s'occupaient constamment des cellules ordinaires contenant des œufs d'ouvrières pondeuses. Ces pondeuses, à ce que je pus encore constater, étaient toujours entourées de soins très attentifs de la part des autres abeilles. Je réussis à m'emparer de quatre de ces pondeuses en vue de les observer anatomiquement. Malheureusement, ne connaissant pas l'anatomie et ne possédant pas les instruments nécessaires, je me bornai à opérer primitivement, après avoir renoncé à ma première idée qui était de les envoyer à MM. Schumacher ou Forestier. La pensée que leurs ovaires pouvaient se rétrécir pendant le voyage a été la cause qui me les a fait garder. Donc, muni d'une forte loupe et d'un canif ordinaire, je me mis à disséquer les abeilles les unes après les autres. Trois d'entre elles avaient leur estomac plein de nourriture ; la dernière par contre avait son intestin si vide qu'il ne formait plus qu'un tube aplati tenant fort peu de place ; son sac à venin était plein, ce qui n'était pas le cas des autres. Cette circonstance me semble une preuve à l'appui du fait que les abeilles gorgées de miel ne piquent pas volontiers, tandis qu'elles sont plus agressives lorsque leur estomac est dégarni. Pendant mes opérations je remarquai très bien, attachés au rein, deux ovaires très blancs, reliés par une extrémité, formant une sorte de V et rappelant une chaîne par leur disposition. A mon grand regret je ne pus distinguer les œufs que je devinais dans les chaînes formant les ovaires.

Telles sont mes observations. Je serais heureux d'apprendre que d'autres apiculteurs ont pu en faire de semblables.

Quant aux abeilles qui étaient encore dans la ruchette, je les brossai loin du rucher et elles vinrent se faire massacrer par les abeilles de la ruche la plus rapprochée.

*R. Heyraud.*

## AMÉLIORATION DE RUCHES

Depuis quelques mois, la question à l'ordre du jour dans le *Bulletin* est celle des améliorations de ruches.

Comme mon rucher en possède de plusieurs systèmes, permettez-moi de vous faire part de quelques remarques qui pourraient être utiles à certains de mes collègues.

La science apicole moderne pose, comme un axiome, qu'il est nécessaire d'avoir de grandes ruches. Eh bien, dans ma contrée, la Basse-Gruyère, c'est précisément ce qui ne réussit pas. Mes grandes Layens et mes Bürki-Jeker ont, en ce moment, consommé leur surplus, tandis que de petites Bürki, vieux système, ont de belles hausses à prélever. Toutes mes ruches sont traitées de la même manière ; je les agrandis selon les besoins et je leur fais bâtir, chaque printemps, 1 à 2 cadres. Cependant, le résultat est bien différent, car, dans les Bürki, les apports restreignent bientôt la ponte, tandis que, dans les autres ruches, elle s'étend à volonté, et cet élevage immodéré a bientôt raison d'une récolte dont la durée n'est, en général, que d'une dizaine de jours, au mois de mai. Quand on pense qu'un grand cadre de couvain a coûté un cadre pareil de miel, ou à peu près, on s'explique les diminutions qu'accuse la balance.

Quant à l'essaimage, c'est un phénomène qui dépend de causes multiples, et non pas seulement d'une simple question de ruche.

D'autre part, je ne conseillerai jamais aux apiculteurs fribourgeois qui possèdent des pavillons Bürki-Jeker, de s'en défaire pour adopter les ruches en plein air, encore moins de s'enthousiasmer des nouveaux systèmes. Les Bürki peuvent s'agrandir très suffisamment pour loger une récolte exceptionnelle ; elles peuvent se restreindre à volonté et surtout on n'est pas obligé de leur poser la hausse d'un seul bloc. Elles ne peuvent pas s'échanger, il est vrai, contre leurs voisines, pour certaines opérations ; par contre, combien les abeilles y sont plus tranquilles lors des visites et moins exposées au pillage.

L'avantage de posséder des ruches de plusieurs systèmes, c'est de pouvoir comparer. Or, cette année, à cause du temps souvent orageux, les abeilles sont très agressives, et j'ai, en particulier, certaines croisées... Quand je traite mes Bürki, tout va bien. Je fais un peu d'obscurité à l'intérieur du pavillon, tout en y voyant assez pour travailler et je puis sortir, sans une piqûre, les quelque 30 à 32 cadres d'une Bürki-Jeker. Si je touche à mes ruches en plein air, c'est bien une autre chanson. Je n'ai pas plutôt soulevé une planchette que le soleil, frappant les rayons par le haut, fait surgir un flot d'abeilles en fureur.

Et essayez de poursuivre l'opération : c'est pire que des tigres qu'on épile. J'avoue sans honte avoir dû renoncer, après deux tentatives, à m'emparer d'une reine que je voulais changer.

Je conclus donc que, pour la contrée que j'habite et celles qui lui ressemblent, les ruches système Bürki et Bürki-Jéker sont celles qui donneront, en tout temps, le maximum de satisfaction. Elles ne sont certes pas l'idéal ; mais souvent le mieux n'est-il pas l'ennemi du bien ?

Villarvolard, 11 juillet.

*A. Drompt.*

\* \* \*

Croyant que l'article de M. J. Mahon dans le dernier numéro s'adresse à moi, je vais suivant son désir donner connaissance aux lecteurs du *Bulletin* de l'amélioration que j'ai faite à la ruche D.-B.

D'abord, je dirai que dans mon travail, je n'ai pas cherché à discuter la grandeur des cadres, car je reconnais moi-même la réelle valeur de cette ruche.

Comme tout autre apiculteur, j'ai dû cependant reconnaître aussi ses incommodités, surtout pour le nourrissage, pour l'aération, pour la réduction des cadres pour l'hiver.

L'amélioration que j'ai faite il y aura tantôt trois années, aplanit tout cela.

Ayant été surpris à l'improviste par cet article, je ne pourrai donner ce jour l'explication directe de la construction, car pour cela il sera nécessaire d'en avoir la photographie.

Je me contenterai donc pour le moment d'en faire ressortir sa valeur.

Mon système d'aération donne les avantages suivants :

- 1° Renouvellement rationnel de l'air sans préjudice à la température de la ruche ;
- 2° Réglage de l'aération ;
- 3° Suppression de la chaleur excessive de la ruche en été ;
- 4° Disparition de la buée sur le plateau pendant la miellée ;
- 5° Ruche sèche, été et hiver.

*Le nourrisseur* : Le chapiteau, le paillasson et le nourrisseur ne forment qu'un tout. Le chapiteau-nourrisseur s'emboite sur la hausse ou sur le corps de ruche.

Pour l'hiver, la ruche devient plus petite, donc plus chaude. Sitôt la récolte terminée on peut nourrir les abeilles sans les déranger et sans enfumer. Dans une soirée je puis facilement nourrir 50 ruches en leur donnant à chacune 4 litres de sirop.

*Emboitement des hausses* : La superposition de plusieurs hausses forme un meuble très élégant pouvant se placer dans n'importe quel appartement pour la conservation des cadres. Une pièce pour recevoir la première hausse et une semblable pour le dessus de la dernière et l'armoire est complète et d'un seul bloc.

Pour la vermine, rien à redouter, vu que c'est hermétiquement fermé. Par le moyen d'aérage qui se trouve dans la hausse, il n'y a pas à craindre la moisissure des cadres.

Comme je ne puis donner d'autres explications actuellement, je suis d'accord de la faire connaître sur place à toutes personnes qui le désireront.

*Jos. Greppin.*

## TOUJOURS LA LOQUE

L'apiculture qui avait fortement dégringolé jusqu'aux inspections des ruches en 1910 est en bonne voie de relèvement. 1918 a donné un coup de fouet salutaire. Maintenant ils sont foule ceux qui veulent posséder des abeilles. Les mauvaises langues prétendent que la facilité accordée aux apiculteurs pour l'obtention du sucre est pour quelque chose dans cet engouement. Pas n'est besoin de dire que je suis de leur avis. En tout cas, dans la région de la Côte vaudoise, les nouveaux apiculteurs font légion. C'est justement ce qui me rend soucieux, car la loque a reparu et, avec ces achats, ces transports de ruches, ces manipulations de cadres par des ignorants, gare la propagation !

M. Borgeaud, notre inspecteur cantonal, parle de nouvelles inspections générales par régions, c'est-à-dire en répartissant en trois années par exemple. Il est bien entendu que l'on commencerait par les zones les plus atteintes. En attendant que l'assemblée des délégués sanctionne cette proposition justifiée par les faits, permettez à un inspecteur de donner quelques conseils aux nouveaux arrivés dans l'apiculture.

Toute ruche qui ne se développe pas normalement au printemps devient suspecte. Il faut en examiner le couvain. En d'autres termes, au moment de l'essaimage, avant de placer les hausses, vite un coup d'œil à l'un des cadres du milieu. Mettons que vous n'ayez rien vu d'inquiétant ; chaque colonie paraît active et en bon état. Dix, quinze jours plus tard, vous constatez avec plaisir que le tiers, la moitié, que sais-je, de vos demi-cadres sont pleins de miel, excepté dans une ou deux colonies où les abeilles n'ont pas encore occupé la hausse. Voilà qui est à surveiller. Ou votre colonie a essaimé et s'est affaiblie. Ou elle est orpheline, ou elle a une reine défectueuse, ou enfin, ça y est ! la loque empêche tout espoir de développement. Peut-être est-ce

un simple refroidissement de couvain qui finira par amener le terrible bacille comme la bronchite chronique traîne la tuberculose derrière elle. En tout cas, achetez pour 1 fr. d'essence d'eucalyptus ; mélangez-le à un demi-litre d'eau froide, puis, à l'aide d'un pulvérisateur ou simplement d'une brosse, aspergez vos rayons des deux côtés. Répétez l'opération trois ou quatre jours plus tard. Pour plus de sécurité, tuez la reine et donnez-lui en une nouvelle ou laissez la colonie en éléver une autre s'il y a une alvéole royale. Votre ruche a bien des chances de voir bientôt un couvain sain et serré couvrir les anciens cadres ou plutôt les nouveaux que vous aviez placés au milieu. Si après cette opération, qui demande une quinzaine de jours, vous retrouvez du couvain malade, alors ne « *meddez* » plus vos abeilles et appelez sans retard l'inspecteur régional. Tous les autres remèdes sont pure folie et dépense inutile. *H. Berger.*

---

### LE TILLEUL EST-IL MELLIFÈRE ?

---

*Le tilleul est-il vraiment mellifère ?* — Pour ce qui concerne ma contrée, mon opinion sur cet arbre est faite depuis longtemps : il est absolument nul. En effet, il y a à proximité de mon rucher quatre de ces arbres et dans un rayon relativement rapproché encore quatre autres et de belles dimensions. Tous sont très visités au moment de la floraison, qui tombe précisément vers la fin des fenaisons, mais la bascule refuse de monter. J'ai l'impression que l'abeille y est attirée plutôt par le parfum. Du reste, si l'on suit de l'œil les butineuses, elles ne font que voler d'une fleur à l'autre, sans s'y arrêter pour ainsi dire ; c'est autrement fouillé chez l'esparcette et le triolet ! J'ai également écrasé maintes fois des ouvrières allant « au tilleul », mais jamais leur jabot n'a englué pouce et index. Faites la même opération ce printemps quand cerisiers et dents de lion donneront, vous verrez la différence.

Dernièrement, un apiculteur digne de foi m'affirmait qu'il faisait, lui, une récolte spéciale sur le tilleul ; ce miel était parfaitement reconnaissable au goût et au parfum. C'est vrai que sa contrée est très différente de la mienne à bien des points de vue.

J'en déduis donc qu'il ne faut pas être trop affirmatif : cet arbre peut très bien ne pas être du tout mellifère dans un endroit et très productif ailleurs. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on connaît des plantes présentant cette dualité.

10 mars 1919.

*A. Porchet.*

\* \* \*

Le versant du coteau de Pregny regardant le lac est couvert de campagnes d'agrément assez boisées où toutes les essences d'arbres sont assez bien représentées, notamment les tilleuls communs et argentés. Dans un rayon de 300 mètres autour du rucher situé au sommet du coteau on peut en compter une quarantaine et si l'on prend le rayon que les abeilles peuvent visiter, qui va jusqu'au lac, on en trouve sûrement trois fois autant. Ceci dit pour bien démontrer que je crois être avantageusement placé pour donner quelques renseignements sur la demande : Les tilleuls sont-ils mellifères?

Oui, les tilleuls sont mellifères, même passablement ; malheureusement ils ne donnent pas chaque année, ainsi depuis 1907 où ils nous avaient rempli une hausse, nous avons toujours été déçus, non pas que le temps ne fut pas propice à la récolte, mais simplement parce que la fleur ne rendait pas. Pourquoi ? Mystère.

Les tilleuls communs fleurissent habituellement après les foins, soit vers le 15 juin, quelques jours plus tôt ou plus tard, suivant la précocité de l'année. A ce moment, les abeilles ne trouvent pour ainsi dire plus rien à récolter et comme les ruches regorgent encore d'abeilles et de couvain il n'est pas rare les jours de pluie de voir la balance accuser des diminutions de 500 grammes par jour ; mais sitôt que les tilleuls donnent, j'ai vu des augmentations de près de 2 kilogrammes.

Le tilleul argenté fleurit autour du 10 juillet. Sa fleur a une odeur beaucoup plus pénétrante que celle du tilleul commun et quoique beaucoup moins nombreux, il fait quelquefois monter la balance de 1 kg. On le prétend vénéneux pour les abeilles, c'est une erreur, car je passe journallement sous deux arbres et je n'ai jamais remarqué que les abeilles mourraient là plus qu'ailleurs.

Le miel de tilleul est très parfumé ; il sent la fleur à *plein nez* à tel point qu'au moment de l'extraction on se croirait sous un tilleul ; sa couleur est celle du vin blanc vieux. On croit généralement que le miel de tilleul est très foncé, mais pas du tout. Seulement on confond le miel de tilleul avec le miellat de tilleul, car peu d'arbres donnent autant de miellat, les feuilles en sont quelquefois toutes noires et luisantes. Ce miellat provient de myriades d'insectes de couleur verdâtre ressemblant à des écailles de poissons qui se collent sous les feuilles sur les nervures et n'est que le produit de leurs digestions. J'ai vu l'an passé deux tilleuls qui pour cette raison n'avaient déjà plus de feuilles à la fin d'août.

La floraison des tilleuls dure tout au plus une dizaine de jours.  
Pregny, le 29 janvier 1919. *Jules Comtat.*

Donnant suite à notre questionnaire sur la valeur mellifère du tilleul je viens vous dire que je suis affirmatif pour tous les tilleuls plantés à une altitude d'environ 700 mètres dans le Jura et sur terrain calcaire. Pour une altitude supérieure le résultat est encore plus concluant.

Ayant fourni pendant plus de vingt années le résultat de mes pesées de ruches, tant à la *Revue internationale d'apiculture* qu'au *Bulletin* actuel, j'ai pu constater quand cela se pouvait que la ruche en question accusait lors de la floraison des tilleuls une augmentation totale de 1 à 4 kg. La localité que j'habite possède environ 50 tilleuls de moyenne grandeur.

J'ai aussi constaté quand les fenaisons étaient terminées et qu'il n'y avait presque plus d'autres fleurs mellifères que le tilleul, qu'il était possible de prélever le miel sans danger de pillage.

Les abeilles partent quelquefois pour cette récolte à 5 heures du matin même à travers un léger brouillard.

Il y a déjà bien des années que j'ai appris de M. Ed. Bertrand que la récolte sur les tilleuls aux environs de Nyon était nulle.

*A. Cavin.*

## CORRESPONDANCE

Nous sommes heureux de répondre à MM. Borel et Dadant qui ont bien voulu nous faire l'honneur de lire nos articles et de donner leur opinion sur les idées que nous avons développées.

M. Borel, tout en admettant que le sucre est inférieur au miel pour la nourriture des abeilles, ne pense pas qu'il soit si nocif pour celles-ci que nous le prétendons, car leur instinct le leur ferait délaisser. Nous nous permettrons d'objecter que l'instinct peut toujours être mis en défaut ; cela arrive fréquemment pour des animaux qui mangent des plantes ou des branches d'arbustes possédant des propriétés toxiques. On a vu dernièrement des cas d'empoisonnement de chevaux ayant brouté des pousses d'ifs. Nous pourrions citer d'autres exemples, même chez l'homme. L'instinct des abeilles les porte à ramasser tout produit sucré, mais ne leur permet pas de discerner si le produit récolté sera compatible avec le sac alimentaire. En tout cas l'abeille donne la préférence au nectar, puisque dans la miellée, elle ne touche pas au sirop placé au grand air à sa disposition.

Les abeilles n'acceptent ordinairement pas le glucose artificiel ; elles le prennent quand on lui donne un parfum approprié, mais elles

ne tardent pas à succomber de la diarrhée. Elles récoltent aussi le miel-lat sécrété par les pucerons (qu'il ne faut pas confondre avec la miellée des arbres) et pourtant ce produit provoque chez elles la dysenterie.

M. Dadant fait connaître qu'il n'a pas le temps de critiquer nos articles. Nous serions heureux qu'il le fasse. De la discussion jaillit la lumière. Les critiques qu'il voudrait bien nous faire seraient les bienvenues, émanant d'un apiculteur dont la renommée est mondiale. Le magnifique ouvrage de M. Dadant : *L'Abeille et la ruche* est le premier livre d'apiculture que nous ayons eu entre les mains. C'est donc, en somme, M. Dadant qui a été notre premier maître en apiculture. Son livre nous a épargné bien des déboires. On ne peut que le recommander.

Nous reviendrons plus tard sur la valeur de la ruche Dadant (à notre opinion, naturellement), mais en attendant nous nous permettons de conseiller un raccourcissement du cadre dans la longueur et une augmentation dans la hauteur pouvant aller de 3 à 5 centimètres, de façon à ce que la ruche puisse conserver des provisions *naturelles* pour les abeilles (ce que la Dadant-Blatt permet difficilement) et qu'elle donne la possibilité à la reine d'effectuer sa ponte en cercle.

Nous accordons pour le moment des avantages à la ruche Layens, principalement parce que son cadre permet de laisser plus de provisions et qu'il se prête mieux à l'hivernage.

Lorsque la ruche Dadant pourra remplir ces conditions, elle n'aura rien à envier à la ruche Layens.

Il y aura lieu également, à notre avis, d'apporter une amélioration dans la pose de la hauteur dans les pays montagneux.

Nous ajouterons aussi quelques mots au sujet de la loque. Nous avons pu établir qu'il y a deux sortes de loque visqueuse bien distinctes, l'une attaquant les larves *avant* et après l'operculation, possédant une viscosité comparable à du miel à moitié granulé et répandant généralement une odeur très prononcée, l'autre, attaquant les larves après l'operculation, affectant une très grande viscosité filant comme de la mélasse, répandant peu ou pas d'odeur. Nous reviendrons sur ce point qui permettra, espérons-le, d'apporter des éclaircissements sur la question si embrouillée des *Bacilli alvei* et larva.

Nous profitons de l'occasion pour faire connaître que nous ne prenons pas en considération les articles tendancieux, non signés ou signés d'un pseudonyme

*Roland Macquinghen.*

## NOUVELLES DE FRANCE

---

Les sarrazins, bruyères et autres plantes mellifères à floraison automnale ayant presque totalement fait défaut en 1918, par suite de la sécheresse persistante, l'élevage fut restreint en août-septembre et le printemps de 1919 a trouvé les colonies faibles en population et pauvres en miel.

Les essaims, faute d'un nourrissement copieux, qui nous fut interdit par l'extrême rareté des matières sucrées, ont péri — du moins les tardifs — dans le courant de l'hiver.

Quant aux souches, munies de bonnes provisions, amassées au printemps sur les neuf cadres de mes Layens à hausses, elles ont eu l'extraordinaire chance de doubler le cap de la miellée.

Cette année 1919, quelques ruches ont reçu, tant à titre de stimulant que de provisions, pendant tout le mois d'avril et par doses successives, une nourriture composée de miel dilué dans de l'eau tiède, cette composition ayant à peu près la même teneur en eau que le nectar fraîchement apporté.

Les essaims de l'année précédente ainsi traités, ont pris un développement rapide, surtout ceux qui disposaient de fortes réserves de pollen. Il en est résulté que, pour ces derniers, sept cadres ayant été remplis de couvain et cela presque jusqu'au porte-rayon, les tout premiers apports ont été logés en hausses, la place faisant défaut dans le nid à couvain. Dans ces colonies, qui ont une certaine avance sur les autres, le miel à extraire sera de toute première qualité ; mais, il y aura lieu, en troisième miellée (15 août - 30 septembre) d'en retirer les hausses assez tôt, afin que les cadres du nid puissent être remplis d'abondantes provisions pour l'hiver.

Ceux non pourvus de pollen, ou en quantité assez faible, ont eu, malgré le nourrissement stimulant, un peu plus de peine à se développer. Ils n'auront qu'à la fin de la deuxième miellée leur nid à couvain complété et ne seront, par conséquent, prêts à recevoir une hausse qu'en troisième miellée.

Les souches âgées de deux ans au moins, n'ont reçu aucun stimulant et parmi ces dernières les bonnes colonies ont, en première miellée, emmagasiné dans le nid à couvain, où la reine n'avait pas trop étendu sa ponte ; actuellement, en deuxième miellée, elles travaillent dans les hausses qui commencent à se remplir. Leur miel ne le cèdera à aucun autre comme qualité et finesse.

Quant aux souches munies de mères décadentes (également non stimulées) elles ont eu à combler, dans le nid à couvain, des vides

d'autant plus considérables que le couvain s'y trouvait en quantité plus faible ; les première et deuxième miellées y suffiront à peine et ce n'est qu'en troisième miellée qu'elles pourront recevoir leur hausse.

Après la deuxième miellée qui est actuellement (12 juillet) sur son déclin, il sera prudent de retirer leur magasin à miel aux colonies stimulées, qui ont une tendance exagérée à l'élevage du couvain, car, sans cette précaution, elles pourraient être tentées d'en vider le contenu, pour continuer, en période de disette (15 juillet - 15 août) à se livrer à leur occupation favorite.

De ce qui précède il résulte que si les colonies bien développées par l'effet du nourrissement stimulant ont sur les autres une certaine avance dans le remplissage des hausses, cet avantage n'est qu'apparent car, leur nid est presque vide de miel et en cas de défaut de la miellée d'automne, elles réclameront un supplément de vivres qui absorbera leur léger surplus et même le dépassera, tandis que les bonnes colonies, non stimulées, auront dans le même cas, leur nid à couvain pourvu de provisions suffisantes.

Le fait que les colonies stimulées n'ont pu, cette année, établir leur supériorité, réside dans ce que la miellée étant faible et durant, pour ainsi dire, tout l'été, l'élevage du couvain, déjà très avancé en avril, par l'effet du nourrissement artificiel, se poursuit dans les mêmes proportions, durant toute la saison, et devient la cause d'une consommation de miel non en rapport avec le faible apport quotidien des butineuses.

Castillon-en-Couserans (Ariège), le 12 juillet 1919.

*Adrien Timbart.*

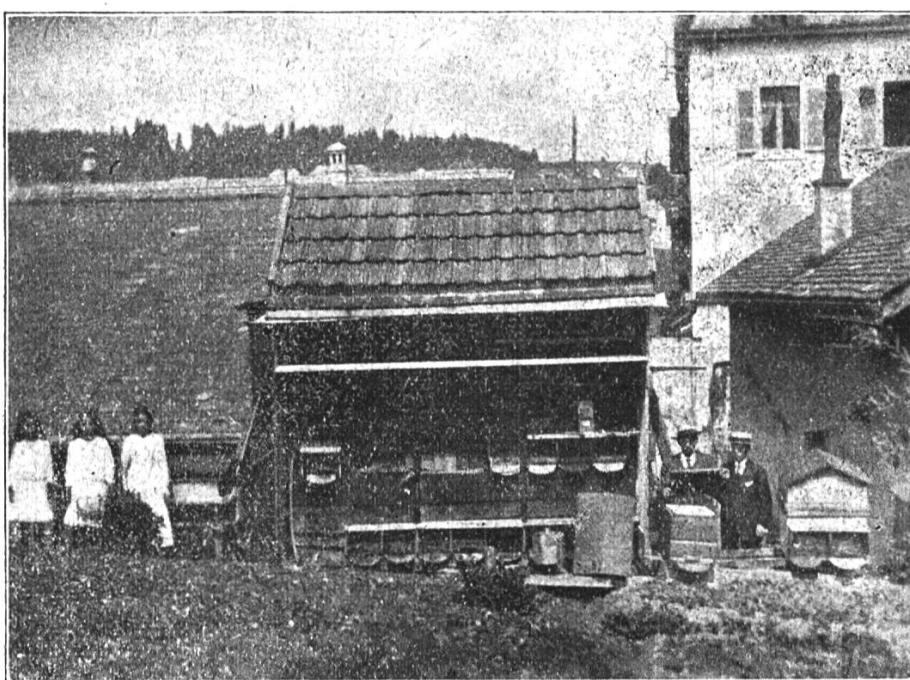
## NOUVELLES DES SECTIONS

### *L'apiculture aux Montagnes neuchâteloises.*

La Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises a eu son assemblée générale annuelle le dimanche 10 novembre 1918, à 2 heures du soir, au Collège du Crêt-du-Locle. Les chemins de fer ne pouvant amener les voyageurs pour cette heure-là, par suite de la défectuosité des horaires, les apiculteurs ont dû s'y rendre à pied. Il n'en ont eu que plus de mérite : cela a témoigné du dévouement et de l'intérêt qu'ils portent à la cause de l'apiculture et au développement de notre Société, et cela a aussi servi à resserrer les liens amicaux qui les relient entre eux et à l'idéal poursuivi. Les uns, tels ceux de La Sagne, des Ponts-de-Martel et du Col-des-Roches, ont dû faire une promenade d'une heure et demie dans ce but ; d'autres, venant de La Brévine, une route même beaucoup plus longue. Mais la journée était belle : un ciel pur et un radieux soleil l'égayaien,

au milieu de ce calme été de la Saint-Martin dont nous jouissions au Jura neuchâtelois.

Dans notre région montagneuse que la grippe épidémique a si opiniâtrement choisie pour théâtre de ses ravages, les réunions publiques, les concerts, et même les cultes, étaient officiellement défendus ; les écoles, fermées. Une autorisation spéciale nous fut délivrée par qui de droit, qui suspendit l'interdiction pour notre Société, et nous pûmes suivre à l'ordre du jour tranquillement les treize points qui y figuraient. L'assis-



Rucher d'élevage de reines de M. F. Magnin, à La Chaux-de-Fonds.

tance était nombreuse. La salle n'y suffisait que tout juste. Les sociétaires, attestant leur présence à la séance, ont d'abord posé leur nom dans un cahier *ad hoc* inauguré ce jour-là. Le secrétaire a donné lecture du dernier procès-verbal. Le président ayant fait part des décès survenus au cours de cette année, l'assemblée s'est levée en témoignage de son respect et de son ultime hommage à la mémoire de ses membres, MM. Louis Robert, Albin Droz et Albert Reinhard, que la mort a successivement fauchés. Six nouvelles demandes d'admission étant présentées, sont acceptées : deux démissions, accordées. La lettre de M. Ed. Lienhard, remerciant de l'honorariat qui lui a été décerné le 16 juin, est lue.

Par l'organe du secrétaire, l'assemblée prend connaissance du *rappo*  
*rt de gestion* du Comité pour 1917-1918. Ce document relate l'activité considérable qui a animé notre section : activité administrative et activité essentiellement apicole ; la première, plus importante à cause des travaux accessoires que les répartitions du sucre ont occasionnés ; la seconde s'est déployée beaucoup plus dans les exploitations particulières que dans les réunions pratiques, démonstratives et expérimentales.

La visite des ruchers qui avait été organisée aux Ponts-de-Martel en juin a été contrariée par le mauvais temps ; les participants ont cependant fait une promenade des plus attrayantes, malgré la pluie, au travers des magnifiques jardins et des rationnelles et modernes installations de MM. Hermann Sandoz et Ali Montandon, dont l'excellente tenue a évidemment été admirée. Dans les ruches de M. Sandoz, par un moment d'accalmie, le beau travail des abeilles rapidement observé laissait voir dans des rayons d'une régularité parfaite, en partie déjà operculés, un nectar clair, pur, scintillant. Aussi bien a paru dans le pittoresque et la quasi-solitude de sa situation charmante le pavillon de M. Montandon qui contient une chambrette très soignée destinée aux travaux d'extraction du miel et de fixage des feuilles gaufrées.

J'extrais du rapport le passage suivant sur les travaux du Comité et du Bureau : « qui ont été très absorbants. Nous pouvons aussi dire qu'ils furent assez variés, et dans plusieurs séances, même intéressants, ainsi : quand il s'agit d'élaborer le texte des propositions à présenter à l'assemblée cantonale des délégués, à Auvernier ; quand il fut question de formuler nos réponses aux questionnaires de la Société romande d'apiculture, et d'établir notre propagande en vue du recrutement de nouveaux sociétaires. » Comme de relever les détails de ce rapport en citant tous les chiffres qui précisent et mettent mieux en relief l'importance des objets traités, cela nous mènerait trop loin, nous résumons rapidement ce qu'il offre de plus essentiel. En 1918 la section s'est accrue de 41 nouveaux membres. La propagande faite dans le but de grouper tous les amis des abeilles a été active; elle s'est manifestée de diverses manières. Une utilité offerte à l'avantage de la Société, c'est certainement l'élevage des reines, qui, confié à M. Magnin, a produit une notable recette. Le recensement entrepris par le Comité en novembre 1917 a permis d'établir des statistiques instructives. Le ravitaillement des ruches au printemps et en automne 1918 a donné comme l'année dernière une besogne considérable. *Au printemps* : Cent apiculteurs réunis en 21 groupes ont reçu 2484 kilos de sucre pour la nourriture de 652 colonies. Les conditions sévères imposées par le Commissariat fédéral des guerres ont été scrupuleusement observées. Aucune contravention n'a été signalée. Nous en félicitons les apiculteurs. *En automne* : Le Comité s'est chargé de la distribution aux groupes formés sur les mêmes bases qu'au printemps. Les commandes ont été servies à la fin d'août. Le Comité a réalisé un bénéfice appréciable, ce qui a été la récompense de son initiative et de ses peines non ménagées. Un compte-courant en banque lui a rapporté quelque intérêt et facilité considérablement sa tâche, de même que le service des chèques postaux.

Le rapport donne en outre quelques lignes qu'il serait bon de citer sur la récolte et sur la vente des miels. Il fut approuvé de l'assemblée générale.

La situation financière de la Société est prospère. Les vérificateurs de caisse ont proposé l'adoption des comptes présentés. Puis a été lu le rapport de M. Magnin sur l'élevage des reines. M. Eug. Maire a renseigné l'assistance sur le travail que lui ont causé ses inspections de ruches à propos de la loque, et sur celui de ses deux adjoints.

La collecte de miel en faveur des soldats suisses malades se continue. Tous les apiculteurs, qui ne l'avaient pas encore fait, ont été priés d'adresser leurs offrandes aux collecteurs sans retard.

L'assemblée a renvoyé à plus tard le projet d'une exposition de miels. Elle ne s'est pas montrée favorable à l'idée de faire confectionner des diplômes de sociétaires.

Elle a décidé que la cotisation pour 1919 payable au moyen des bulletins de versement au compte de chèques postaux IV b 533 sera de 5 fr. 55. La circulaire qui sera envoyée pour le recensement d'automne 1918 en informera les sociétaires et recommandera de ne pas tarder pour l'envoi de cette finance afin que nous puissions répondre aux vœux de la Société romande sur ce même sujet. Nous espérons qu'il n'y aura pas de retardataires et que nous pourrons nous conformer exactement aux prescriptions réglementaires.

Telles ont été les principales questions traitées dans cette séance, et que je voudrais avoir résumées plus succinctement pour l'agrément de mes indulgents lecteurs.

*E. Steiner.*

### DONS REÇUS

*Asile de la Mothe* : Anonyme, Rivaz, 5 fr. — H. B., Chevroux, 10 fr. — Jules Monachon, Peyres-Possens, 3 fr. — Mme Veuve Adèle Monachon, Peyres-Possens, 2 fr. — F. Gerber, Villy-Ollon, 3 fr. — Jules Giardon, Provence, 5 fr. — H.-E. Frech, Lausanne, 5 fr. — F. Menétrey, Poliez-le-Grand, 2 fr. 50. — Julien Meystre, Poliez-le-Grand, 2 fr. 50.

*Don national* : H. B., Chevroux, 2 fr.

*Pays envahis* : Anonyme, 5 fr.

*Bibliothèque* : H. B., Chevroux, 2 fr.

*Fonds Bertrand* : H. B., Chevroux, 2 fr.

Nos meilleurs remerciements à tous les donateurs et... nous attendons encore la suite.

*Schumacher.*

## Nourrissement 1919

### Apiculteurs

Nourrissez vos colonies de bonne heure et à petites doses, vous en serez récompensés l'an prochain. Pour cela demandez vos nourrisseurs à l'**Etablissement apicole de La Croix à Orbe**. — Coussin-nourrisseur combiné, le plus pratique, Fr. 6 50. N. Siebenthal, Fr. 5.— N. Saudier, Fr. 5.— N. Suisse, Fr. 3.50 N., cadre, Fr. 2.50 N. Hill, Fr. 2.50, etc., etc.

23160

Expédition par retour du courrier. — Téléphone n° 61.

### A vendre

10 Ruches D. B. neuves et complètes, bien peuplées. Reines 1918 et 1919. S'adresser **Jos. Ectique, Courroux, J. B.**

23171

## TARIF DES ANNONCES

1 page : Fr. 40.—  
1/2 page : " 20.—  
1/4 page : " 10.—  
1/8 page : " 5.—  
1/16 page : " 3.50

### Rabais pour insertions répétées :

Ordres de Fr. 25 à 50.— 5 %  
" " 50 à 100.— 10 %  
" " 100 à 250.— 15 %  
" " 250 à 500.— 20 %  
et au-dessus.

Les annonces sont reçues aux Bureaux des Annonces-Suisses S. A.,  
Bâle, Berne, Biel, Lausanne, Lucerne, Schaffhouse, St-Gall, Zurich.

Tout apiculteur, ami du progrès devrait lire et se faire envoyer contre remboursement de 2 fr. 35, les nouvelles ruches Sträuli (Dadant-Bertrand)

### Einst und Jetzt?

A. Sträuli, pasteur, Scherzingen (Thurgovie). 23130

On cherche à la campagne bon

### ardinier-apiculteur

très expérimenté,

de toute confiance, abstinente, célibataire, ou ayant

### femme

compétente dans les soins à donner à la basse-cour et capable de faire cuisine et lessive pour 2 personnes et une

### fille

robuste et de bon caractère pour le service de femme de chambre

Indiquer gages désirés.

Faire offr. sous chiff. P 57408 V, Publicitas S. A., Vevey. 23165

### Le samedi

# 30 août

à 2 h. du soir vente de 10 ruches D. T. habitées et en parfait état, extracteur, matériel apicole.

Bel-Air I, Neuchâtel.

Le Comité de la Côte Neuchâteloise.

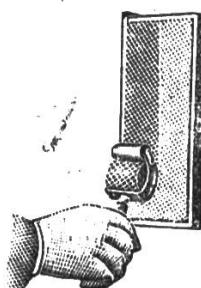
Abonnez-vous à

### „ l'Apiculteur “

organe de la Société centrale d'apiculture. Mensuel. Prix 6 fr. par année. — S'adr. au Siège de la Société, 28 rue Serpente, Paris 6<sup>e</sup>.

### Le rabot à désoperculer

(à réchauffer dans l'eau chaude)



fait d'une opération qui demandait précédemment beaucoup de patience et d'habileté, un travail facile et propre, un simple jeu. Cet instrument sera donc pour tout apiculteur le bien-vu.

Prix : fr. 6,50.

### J. Arter, Ober-Engstringen

Canton de Zurich. 23159

### Reines et Essaims

de 2 kg. environ disponibles en nombre limité.

Colonies D. B. logées dans ruches neuves. A bon compte.

Wenger Frères, apiculteur, Berne-Genève. 23168